

DONS DE CHRYSANTHÈMES POUR FLEURIR LES CIMETIÈRES MEMBROLLAIS



Dimanche 1er novembre, l'équipe municipale membrollaise s'est retrouvée avec **Benjamin MARCHAND** (patron du Leclerc de Tours Nord) dans les 2 cimetières de la Commune pour fleurir les tombes de **750 chrysanthèmes gentiment offert par ce dernier**. Un beau moment de générosité, de partage et d'émotions.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Dans ce contexte particulier, c'est en comité restreint que Monsieur le Maire a célébré la commémoration du 11 novembre. Entouré de ses 5 Adjointes, du Président des AFN, Monsieur HÉRAULT et des porte-drapeaux, Messieurs MOREL et LEVEN, ils ont, ensemble, rendu un hommage appuyé aux soldats morts pour la France. Émotion et respect étaient au rendez-vous.



SIGNATURE DU SECOND CONTRAT TERRITORIAL CHOISILLE-ROUMER



Le 12 novembre, Monsieur le Maire, au titre de sa Présidence du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), a signé le second contrat territorial Choisille-Roumer.

La signature de ce contrat va permettre de mettre en œuvre des **actions d'amélioration et de restauration des fonctionnalités des cours d'eau** afin de les préserver.



POINTS DE COLLECTE DE MASQUES POUR RECYCLAGE

La Métropole a déployé des points de collecte de masques à destination des administrés.

Vous pouvez ainsi venir déposer vos masques dans les tubes disponibles à l'accueil de la Mairie de la Membrolle-sur-Choisille.

L'un des tubes est destiné aux **masques en tissu** et l'autre aux **masques jetables ou chirurgicaux**.

POINT TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

CARREFOUR À FEUX



Les travaux des concessionnaires (réseaux d'eau) dureront jusqu'au 18 décembre en préparation des travaux de réfection de voirie qui eux, débuteront en janvier.

Ces travaux de requalification dureront 5 mois (or plantations qui seront faites dans un second temps) avec pour objectif de **redessiner et de redimensionner l'actuel carrefour avec des voies douces et un aspect plus urbain et paysager.**

Cela permettra à terme de réduire la vitesse à l'entrée de la Métropole et donc de notre commune.

Votre bien-être et votre sécurité sont nos priorités.



CHANGEMENT D'ARRÊT POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les travaux de voirie du Carrefour à feux entraînent une modification de la circulation à l'entrée de la Commune. Le trajet de la ligne de bus est donc modifié.

L'arrêt du « LAVOIR » est alors déplacé sur « ECOLE PRIMAIRE CHOISILLE » (devant la mairie de la Membrolle-sur-Choisille) jusqu'aux vacances de Noël.

Pour retrouver le circuit C avec les horaires, rendez-vous sur le [site internet de la Membrolle-sur-Choisille](#), Rubrique "actualités".

UN PEU DE CIVISME !!

NOUS COMPTONS SUR VOUS :

Pour déposer vos déchets dans les contenaires adéquats. Les dépôts sauvages sont interdits et passibles d'une amende.

STATIONNEMENTS GÉNANTS



Il a été relevé plusieurs cas de stationnements gênants sur le territoire de la commune.

Pour information, selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement, l'amende peut varier entre 35€ et 135€.

VOLS DE FLEURS



Depuis quelques mois, nous déplorons des vols de plantes ou de fleurs aux cimetières.

NOUS DEMANDONS AUX INDÉLICATS DE RESPECTER LES DÉFUNTS ET LEURS FAMILLES.

AVENUE CHARLES DE GAULLE



Dans la continuité de la réhabilitation de l'Avenue, un travail paysager a été effectué avec, entre autres, la plantation d'arbustes et de plantes vivaces. Vivement ce printemps pour en profiter !

ATTENTION AU FLASH !



Le radar fixe a enfin été installé route de Château-la-Vallière, dans la zone à 70. Il fonctionne dans les 2 sens de circulation et détecte les infractions multiples telles que l'absence du port de la ceinture de sécurité, le téléphone au volant ...

Soyez vigilants et pensez à nos enfants !

- Le virus circule toujours.
- Nous vous rappelons que le port du masque est **OBLIGATOIRE** dans les villes de la Métropole à partir de 11 ans.
- Faites attention à vous et à vos proches.



MERCI À TOUS !